

JEUX DE RÔLE SUR LES DROITS HUMAINS

Source : activité inspirée d'une activité créée par Amnesty International Royaume-Uni

THÉMATIQUES / ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS Tous les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme	OBJECTIFS Pratiquer la défense des droits humains en classe à partir de la simulation d'une situation réelle.	MÉTHODOLOGIE <ul style="list-style-type: none"> • Jeu de rôle • Mise en situation • Débat
COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES Primaire et premier cycle du secondaire : 1.1, 1.3, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 6.1, 6.3, 9.1, 9.2, 9.3, 10.4.		
NIVEAU 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e cycle primaire	MATÉRIEL <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée (www.amnesty.be/dudhjeunes) • Salle adaptée à l'organisation d'un jeu de rôle 	
COMPLEXITÉ Niveau 2		
DURÉE 2 x 50 minutes		

DÉROULEMENT

Avant propos sur l'utilisation des jeux de rôle

Le jeu de rôle est une méthode d'apprentissage active, reposant sur un scénario où les membres d'un groupe doivent jouer un rôle particulier. C'est un instrument très puissant, qui doit être manipulé avec soin. Il convient de fixer des buts et des objectifs clairs pour la séance.

Le scénario doit être adapté aux besoins et à la nature du groupe d'élèves. Personne ne doit être personnellement offensé par le scénario ou par les actes de quiconque. Vous pouvez juger opportun d'attribuer à certains participants des rôles qu'ils n'auront jamais dans la vie réelle. Veillez à disposer de suffisamment d'espace et à ne pas être dérangés pendant le scénario. Prévoyez aussi assez de temps pour que le jeu se développe et puisse être suivi d'une discussion. Il est important enfin que les participants aient le temps de comprendre leur rôle et d'y entrer et, surtout, qu'ils puissent en sortir avant la discussion. Les observateurs (c'est-à-dire les élèves qui ne prennent pas part au scénario) doivent recevoir quelques mots d'explication et être invités à participer au débat.

Après ces jeux de rôle, demandez à vos élèves leurs idées pour en imaginer de nouveaux qui s'inspirent de problèmes de tous les jours. Vous pouvez commencer par des situations quotidiennes très simples – à la maison, à l'école, dans la vie sociale – où leurs droits entrent en conflit avec ceux d'une autre personne. Par exemple, vous voulez organiser une soirée chez vous, mais vos voisins se couchent tôt ; deux groupes demandent l'usage d'un même lieu dans une école pour des utilisations différentes : quels problèmes rencontrent-ils et comment les résolvent-ils ? Quelles idées nouvelles la classe peut-elle proposer ?

ÉTAPE 1 - En sous-groupes

- Demander à la classe de se répartir en petits groupes de trois ou quatre élèves et distribuer une version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme à chaque sous-groupe.
- Lire le jeu de rôle n° 1 et demander à chaque groupe de retrouver les articles concernés de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui peuvent être invoqués dans cette situation. Prévoir cinq à dix minutes pour cette partie de l'exercice.
- Recommencer pour les jeux de rôle n° 2 et n° 3.

ÉTAPE 2 - En sous-groupes

- Diviser la classe en trois nouveaux sous-groupes et attribuer à chaque groupe l'une des situations en lui demandant de lui donner l'issue qu'il souhaite.
- Chaque groupe décide qui joue chacun des rôles et comment se terminera l'histoire. Chaque groupe joue à tour de rôle devant l'ensemble de la classe.
- Après chaque scénario, demander aux acteurs ce qu'ils ressentent par rapport à la solution apportée au problème.

ÉTAPE 3 - Mise en commun

- Demander à l'ensemble de la classe d'imaginer d'autres fins possibles. Les encourager à imaginer des moyens par lesquels on pourrait éviter toute atteinte aux droits humains dans de telles situations.



JEU DE RÔLE 1	JEU DE RÔLE 2	JEU DE RÔLE 3
<p>Ida veut traverser la frontière pour rendre visite à sa fille qui a épousé un homme du pays voisin. Le personnel d'immigration l'empêche d'entrer en prétextant qu'elle n'a pas les moyens de se payer un hôtel dans le pays.</p>	<p>Ivan travaille dans une entreprise de lavage de voitures. En hiver, il a les mains blessées par le froid et la glace. Son patron ne veut pas lui acheter des gants parce que ça coûte trop cher. Ivan ne peut se les payer lui-même. Il demande conseil à son syndicat. Le patron, en découvrant cela, licencie Ivan.</p>	<p>Le dernier espace vert de la ville va être transformé en parking. Dix personnes du quartier manifestent pacifiquement dans le parc, en défendant l'idée d'un lieu où l'on puisse se détendre et où les enfants puissent jouer. La police intervient en déclarant aux manifestants qu'ils n'ont pas le droit de manifester et en leur demandant de rentrer chez eux. Les manifestants s'assoient par terre et refusent de bouger. La police les emmène de force, en blessant certains d'entre eux.</p>

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne.

Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable notre dossier pédagogique *Regards sur Amnesty International et les droits humains* (www.amnesty.be/dossierspedagogiques) ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme (www.amnesty.be/plateforme).